



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 155-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.224

Déposée le : 17.06.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Hamdaoui (Biel/Bienne, PDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Le Gouvernement a-t-il des oreilles ?

En mars 2020, le Grand Conseil avait largement approuvé un postulat (affaire 2019.RRGR.197) ouvrant la voie à une reconnaissance officielle de la langue des signes dans le canton de Berne. Or, depuis, c'est le statu quo. Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Où en est la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne dans sa réponse au postulat sur la reconnaissance de la langue des signes dans le canton de Berne ?
2. Qu'a entrepris la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne depuis l'acceptation de ce postulat pour améliorer la situation sociale des personnes sourdes et malentendantes ?
3. A-t-elle par exemple contacté la Fédération Suisse des Sourds SGB-FSS, Zurich, et l'Interessengemeinschaft Gehörlose und Hörbehinderte IGGH, Berne, pour entendre ses propositions ? Si, non, pourquoi ?
4. Le Grand Conseil vaudois a plébiscité au début de l'année une proposition visant à ancrer la langue des signes dans sa Constitution. Le Conseil-exécutif n'y voit-il pas une opportunité pour s'inspirer d'un tel exemple et ouvrir enfin la voie à une reconnaissance officielle de la langue des signes ?

Destinataires
– Grand Conseil